

ÉDITO



Thierry Hautier
Président du Conseil de
Surveillance

De vraies valeurs sociétales

Si je m'exprime exceptionnellement dans *L'Escale Atlantique*, c'est pour dire tout le bien que je pense du travail accompli au Port ces dernières années et en particulier au cours de la mandature qui s'achève. Je veux parler du travail mené en concertation au sein des organes de gouvernance, le Conseil de Surveillance, le Conseil de Développement et le Directoire. Et aussi le travail mené par l'ensemble des collaborateurs de l'autorité portuaire.

Les efforts et la volonté de chacun ont permis de conjuguer développement de l'activité et engagement sociétal. L'évolution sur ce dernier point est remarquable comme le souligne le rapport d'évaluation que nous a récemment remis l'organisme indépendant Afnor. L'ambition du Port s'est structurée en prenant largement en compte les enjeux sociétaux dans le cadre du projet Port Horizon 2025 et de la réflexion prospective Port 2040 : nous avons tenu à ouvrir le dialogue dans la transparence avec nos parties prenantes. C'est aussi dans cet esprit que nous avons intégré des projets structurants et porté des actions innovantes à l'échelle de la place portuaire et du territoire.

Sans vouloir être exhaustif, permettez-moi de citer « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », « Matières Énergies Rochelaises », « Fier de nos Quartiers », « Cap sur l'économie portuaire » et plus récemment le guichet unique en faveur de l'économie sociale et solidaire que nous avons rejoint. Tout cela est encore en cours de déploiement, la prochaine mandature permettra d'en révéler tout le potentiel.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Centre de Valorisation des Sédiments est opérationnel



Situé à proximité du pont de l'île de Ré, dans l'enceinte de Port Atlantique La Rochelle, le Centre de Valorisation des Sédiments est un modèle d'économie circulaire. Les sédiments qui vont y être traités seront valorisés en remblai dans le cadre de l'aménagement de La Repentie et aussi pour constituer des merlons paysagers ou des sous-couches routières.



Le Centre de Valorisation des Sédiments
à La Repentie

20 novembre : top départ pour la mise en service du Centre de Valorisation des Sédiments. Le premier poids lourd est arrivé chargé de sédiments dragués dans le bassin de rétention des eaux pluviales de Port Neuf. D'autres rotations se sont succédées et les apports de sédiments vont se poursuivre pendant plusieurs semaines, représentant un total de 10 000 m³. En février, un volume équivalent prélevé dans le bassin des chalutiers sera livré de la même façon. Ces 20 000 m³ assureront huit mois d'activité au Centre de Valorisation suivant un processus d'égouttage, de remuage à la pelle mécanique puis de reprise des sédiments sur l'aire de travail pour les valoriser en matériaux alternatifs.

Si le Centre de Valorisation des Sédiments est au cœur de l'économie circulaire, c'est aussi parce que sa réalisation a fait appel au réemploi de matériaux : 10 000 m³ de granulats non commercialisables pour des raisons de calibre, issus du sablier Cetra implanté sur le Port, ont été utilisés pour constituer le lit

drainant au fond des bassins d'égouttage. La sous-couche de voirie et de l'aire de travail a été réalisée au moyen d'une grave béton recyclée. Quant à la couche de finition, elle se compose d'un béton compacté routier qui remplace le traditionnel enrobé. C'est une technique couramment utilisée en Amérique du Nord mais plus rarement en France. Elle présente un double avantage dans le cas du Centre de Valorisation des Sédiments. Le béton compacté au rouleau offre tout d'abord une résistance importante par rapport au poids et au mouvement des engins évoluant sur le site. C'est ensuite un matériau inerte directement réutilisable en remblai sans traitement, contrairement à l'enrobé : un élément significatif lorsque le Centre de Valorisation des Sédiments sera en fin d'exploitation.

Développé sur quatre hectares au nord de La Repentie, le Centre de Valorisation des Sédiments se compose de deux bassins d'égouttage de 10 000 m³ chacun, d'une aire de travail et de deux lagunes de traitement des eaux.



Limitons les gaspillages au bureau

Un photocopieur consomme 80 % de son énergie en mode attente. Il peut être mis en veille après utilisation.



+ 12,2 %

L'évolution du trafic cumulé de janvier à octobre 2018 vs 2017.

16 juin 2019

9^e Journée Port Ouvert. L'événement grand public pour découvrir le Port et ses professionnels.

EVA

Saint-Marin : le nouveau stockage pour l'alimentation animale

Avec ce nouvel outil, l'opérateur EVA affiche son ambition de doubler ses volumes de tourteaux dans les deux ans à venir, passant de 150 000 à 300 000 tonnes.

« La mise en service de Saint-Marin s'est faite le 20 octobre, indique Francis Grimaud, directeur d'EVA, avec la marchandise du premier navire réceptionné, 13 000 tonnes de tourteaux de tournesol. Mais le véritable coup d'envoi, ce sera début janvier, avec la réception d'un panamax et d'un handy déchargeant respectivement 35 000 et 15 000 tonnes de tourteaux de soja ». La pleine capacité de stockage du bâtiment sera alors atteinte le temps que la marchandise soit acheminée vers les destinataires.

« Avec Saint-Marin, nous avons maintenant l'outil qui positionne La Rochelle sur des flux réguliers d'importation de tourteaux de soja et de tournesol

Saint-Marin : un nouvel outil avec des objectifs ambitieux



en apportant, en plus de la capacité de stockage, des services en termes de traçabilité, de ségrégation, de contrôle qualité et de sécurité alimentaire ».

Au terme de neuf mois de travaux, ce bâtiment a représenté un investissement de huit millions d'euros. Relié à la bande transporteuse du quai de l'Anse Saint-Marc 1 via un convoyeur capoté, il développe une surface de 8 800 m² au sol complété par 1 200 m² de couloir de chargement et affiche 176

mètres de long pour 48 de large avec une hauteur au faîtage de 21 mètres. La réalisation de Saint-Marin confirme et achève les engagements pris par EVA dans le cadre de l'appel à projet pour l'exploitation du terminal de l'Anse Saint-Marc 1 dont l'opérateur a été lauréat. Ce dernier réfléchit maintenant, en lien avec son voisin Eqiom, à utiliser le système de collecte des eaux pluviales du bâtiment pour répondre aux besoins en eau du broyeur à clinker.

BOLLORÉ PORTS

Hans Uiterdijk, directeur des opérations

Avec sous sa coupe une vingtaine de personnes, Hans Uiterdijk a pour mission d'organiser et développer l'activité de Bolloré Ports à La Rochelle, sur les terminaux actuels et autour du projet Chef de Baie 4. En professionnel expérimenté, il entend mettre en œuvre sa feuille de route de façon pragmatique.

« En poste à La Rochelle depuis lundi 1^{er} octobre, c'est seulement vendredi 28 septembre que j'ai quitté mes précédentes fonctions de directeur d'exploitation sur des terminaux Bolloré Ports au Togo », confie-t-il. Une expérience de quatre ans dans le conventionnel et le Ro-Ro, qui a fait suite à quatre autres années, en Côte d'Ivoire, comme responsable manutention. Havrais d'origine, Hans Uiterdijk a auparavant assumé plusieurs missions au sein de Delmas et CMA-CGM, comme la planification des embarquements pour les personnels officiers et marins et la responsabilité des opérations Ro-Ro et grumiers. Son arrivée à La Rochelle est un clin d'oeil à son début de carrière puisque c'est l'un des ports où il a fait escale lorsqu'il était navigant, second capitaine chez Delmas.

Hans Uiterdijk



UNION MARITIME

Un nouveau président pour poursuivre la dynamique

Réunis dans les locaux du Seamen's Club Marin'Escale le 23 octobre, le comité de direction de l'Union Maritime a procédé à l'élection des nouveaux membres de son bureau, lesquels ont ensuite élu le nouveau président.

C'est maintenant Francis Grimaud, directeur d'EVA, qui préside l'Union Maritime de La Rochelle. Sur son prédécesseur, Francis Grimaud rappelle en préambule « qu'avec son binôme René Muratore, Philippe Joussemet a su donner une visibilité remarquable à l'Union Maritime dans le monde maritime et portuaire, local ou régional. Ils ont fait grandir l'UMLR, passant en dix ans de vingt-cinq à quatre-vingts adhérents ». Amplifier cette tendance, être proche et à l'écoute de ses adhérents, faire en sorte que l'Union Maritime soit toujours mieux identifiée comme un acteur représentatif et incontournable, se positionner comme l'interlocuteur privilégié du Grand Port Maritime, de l'État et des collectivités, participer aux débats d'avenir, c'est l'axe que s'est fixé le nouveau président. Il est épaulé par René Muratore, qui poursuit sa mission de secrétaire général, et entouré d'un comité de direction et de membres du bureau fortement impliqués : Sylvie Sarzynski, vice-présidente ; Ahmed Mansouri, secrétaire ; Laurent Descamps, secrétaire adjoint ; Maxime Legendre, trésorier ; Karine Mascaras, trésorière adjointe.

Francis Grimaud, président de l'Union Maritime, et René Muratore, secrétaire général



Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est une émanation du Conseil de Surveillance du Port. Composé de six membres, dont un représentant du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, il est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans sa fonction de garant de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité des informations fournies.

À ce titre, le Comité d'Audit s'assure notamment de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées par le Port pour l'établissement des comptes annuels, le budget annuel et la trajectoire financière pluriannuelle. Il veille à la bonne identification des risques et vérifie la pertinence des investissements proposés et, plus globalement, examine la stratégie de l'établissement et vérifie sa mise en œuvre.

« Le Comité d'Audit est également à la disposition du Conseil de Surveillance pour approfondir tout sujet et analyser toute activité du Port, précise son Président, François Papin. C'est un lieu d'échanges et d'examen très ouvert qui permet de partager et vérifier avec le Directoire du Port la pertinence et l'intérêt de toute évolution envisagée ».

Au cours de la présente mandature, il s'est réuni 20 fois et a restitué systématiquement ses travaux en séance plénière du Conseil de Surveillance. « Le bilan de son fonctionnement, la nature des dossiers traités et la prise en compte des recommandations



François Papin, président du Comité d'Audit

et avis émis démontrent l'intérêt de cette structure, mise en place dans le cadre de la réforme portuaire de 2008, qui prépare les travaux et décisions du Conseil de Surveillance », conclut François Papin.

SOCIÉTAL

Le Port renforce son engagement



L'achat socialement responsable à l'honneur le 13 novembre

Port Atlantique La Rochelle s'était déjà engagé à favoriser l'insertion par l'économie en intégrant à son marché public « collecte des déchets des navires » une clause réservant un certain nombre d'heures de travail à des personnes en difficulté. Aujourd'hui, il va plus loin en rejoignant le guichet unique qui intervient sur le territoire de l'agglomération rochelaise en matière d'économie sociale et solidaire.

Ce guichet unique est piloté par la Communauté d'Agglomération (CdA) et réunit la Ville de La Rochelle, les bailleurs sociaux Immobilière Atlantic Aménagement, l'Office Public de l'Habitat et maintenant le Port. Son rôle est d'accompagner la mise en place de clauses sociales dans les marchés publics lancés par les quatre partenaires. Il peut s'agir de marchés de travaux, de services, de prestations intellectuelles pour lesquels la pertinence des clauses sociales insérables va être étudiée : nature des prestations, importance du marché, volume d'heures dédiées, contraintes

techniques du chantier... Au sein des services de la CdA, un facilitateur intervient pour jouer un rôle d'intermédiaire entre les acheteurs, les entreprises, les organismes et structures d'insertion ainsi que les publics en insertion.

Le 13 novembre dernier, les partenaires du guichet unique ont mis à l'honneur la politique d'achat socialement responsable de plusieurs entreprises du territoire. Cinq prix ont été décernés dont le prix spécial du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), attribué à la société Aber, prestataire propreté du Port.

PORT HORIZON 2025

Phase d'examen

À l'issue de la concertation publique préalable de début 2018, les études ont avancé significativement afin de prendre en compte tous les enjeux identifiés et les avis exprimés. Le dossier de demande d'autorisation du projet Port Horizon 2025 a été déposé le 31 juillet 2018 pour instruction par les services de l'État, puis adressé au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) pour avis.

Pendant cette phase d'instruction, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a sollicité auprès du Port des éléments complémentaires, notamment au titre des espèces protégées. De ce fait, la phase d'instruction du dossier est suspendue dans l'attente de la transmission de ces éléments. Une fois le dossier complété, la phase d'examen reprendra. Il restera à recueillir les avis du CGEDD, du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP). Une fois la phase d'examen terminée, et avant l'ouverture d'une enquête publique, une présentation de l'ensemble des mesures envisagées sera effectuée aux parties prenantes participant à l'atelier mis en place depuis mars 2017. D'autres mesures d'information du public seront également définies avec le garant de la Commission Nationale du Débat Public.

MANAGEMENT

QSE, RSE : le Port à nouveau reconnu

Pendant quatre jours en octobre, deux auditeurs Afnor ont passé en revue le système de management du Port et évalué son engagement sociétal.



Sur l'aspect QSE (Qualité, Sécurité, Environnement), la triple certification du Port est renouvelée compte tenu de l'évolution enregistrée et de l'implication de l'ensemble des services dans les différents processus de management. Des pistes de progrès sont bien évidemment identifiées ce qui est le principe même de l'amélioration continue. En termes de RSE (Responsabilité sociétale des Entreprises), les auditeurs ont souligné une implication du Port démultipliée au niveau territorial à travers plusieurs démarches et actions : La Rochelle Territoire Zéro Carbone, MER (Matières Energies Rochelaises), fondation Fier de nos Quartiers, Cap sur l'économie portuaire.

Thierry Hautier, président
du Conseil de Surveillance,
accompagné de Michel
Puyrazat, président du
Directoire

Le Port et la mandature 2014-2018 vus par son président

Dans son précédent numéro, *L'Escale Atlantique* a dressé un bilan du Conseil de Développement du Port à l'occasion de la fin de sa mandature. Le Conseil de Surveillance est lui aussi dans le cas de figure d'une mandature qui s'achève : entamée début 2014 elle va officiellement se terminer le 2 janvier 2019. Rencontre avec Thierry Hautier, actuel président du Conseil de Surveillance.

Vendredi 30 novembre à la Maison du Port, les membres du Conseil de Surveillance étaient réunis pour la dernière séance de la mandature 2014-2018. En préambule, Thierry Hautier a tenu à saluer le travail accompli au cours des cinq années écoulées, soulignant la qualité des échanges entre les représentants, toujours animés par l'objectif commun d'un développement raisonné du Port.

« Le changement de statut a été une chance pour le Port »

Élu président du Conseil de Surveillance à l'unanimité lors de la séance du 15 mars 2018, Thierry Hautier a auparavant assuré l'intérim de la présidence depuis le décès brutal de Xavier Beulin, survenu en février 2017. « La grande majorité de cette mandature a été présidée par Xavier Beulin, souligne Thierry Hautier. C'est une figure, une personnalité qui a incontestablement marqué le Port. J'ai beaucoup apprécié travailler avec lui ». Thierry Hautier a en effet œuvré aux côtés de Xavier Beulin pendant huit ans en tant que vice-président, au cours de la mandature 2009-2013 puis sur une grande partie de la mandature 2014-2018. Cette vice-présidence, il l'a occupée après avoir, de février 2008 à janvier 2009, présider le Conseil d'Administration du Port, alors sous statut de Port Autonome. « Je n'ai pas été gêné d'avoir un rôle de vice-président au sein du Conseil de Surveillance après avoir été président du Conseil d'Administration, confie-t-il. Je n'ai jamais été à la

recherche d'un galon pour telle ou telle fonction mais soucieux d'assumer une mission au service de la communauté ».

Également président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle, Thierry Hautier rend hommage à la gestion du Port assurée pendant plus de cent ans par l'organisme consulaire. « Le Port a toujours été bien géré par la CCI, insiste-il, mais il était temps en 2005 de faire en sorte qu'il puisse passer à une dimension supérieure. Le rôle de la CCI est d'accompagner les projets et de les céder quand ils sont matures. Depuis, la CCI s'est recentrée sur son cœur de métier, l'accompagnement des entreprises, et le Port, devenu Port Autonome en 2006 puis Grand Port Maritime en 2008, a pris son envol et a su susciter l'intérêt des collectivités territoriales, désormais bien plus associées à son développement que par le passé. Le changement de statut a été une chance pour le Port, un tremplin vers l'évolution notable que nous connaissons aujourd'hui, renforcée par l'excellente cohésion de toute la place portuaire et le bon fonctionnement de nos instances de gouvernance : le Conseil de Développement qui se fait force de propositions et le Conseil de Surveillance qui les met en œuvre, appuyé en amont par le Directoire qui les reçoit et les étudie. Ce Directoire permet de faire avancer les choses sous l'impulsion de son président Michel Puyrazat, qui est proche du terrain et agit en chef d'entreprise. Il est l'artisan du bon fonctionnement

de la place portuaire. Alors qu'au cours de ces derniers mois de nombreuses interrogations se sont posées quant à l'évolution de la gouvernance et à une possible régionalisation, on ne peut que se féliciter de l'avis très largement partagé d'un statu quo que tous les acteurs du territoire appellent de leurs vœux. Maintenant, il paraît souhaitable à mon sens de renforcer davantage le rôle du Conseil de Développement pour qu'il soit encore plus représentatif. Tous les acteurs ne pouvant y siéger, les liens doivent être renforcés avec l'Union Maritime qui compte en son sein de nombreux acteurs de premier plan ».

Une forte dimension sociétale

Alors que se profile la nouvelle mandature du Conseil de Surveillance, Thierry Hautier porte un regard satisfait sur celle qui s'achève. « Nous avons mené à bien le projet stratégique 2014-2019, qui est en fait notre business plan, certaines actions programmées allant se poursuivre avec le prochain projet stratégique, notamment dans le cadre de Port Horizon 2025, assure-t-il. Outre le développement des emplois directs, indirects et induits, l'accroissement de la part modale ferroviaire et l'augmentation du trafic portuaire, je retiens de la période écoulée la forte dimension sociétale que le Port a intégrée en parallèle à son développement. La responsabilité sociétale de notre établissement s'est très concrètement renforcée il y a quelques mois avec la contribution du Port au consortium piloté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui vise à devenir le premier territoire littoral zéro carbone d'ici 2040. Ce consortium également composé de la Ville de La Rochelle, de l'Université et du pôle Atlantech est en lice dans le cadre de l'appel à projet national « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » lancé par la Caisse des Dépôts. Au terme de cet appel à projet, le Port espère bien s'ancrer durablement dans la transition écologique aux côtés de ses partenaires ».

**L'Escale
Atlantique**

Mise en page :  PEULADES.FR
Impression : Imprimerie Mingot

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat

Responsable de la Publication : Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédit Photos : Thierry Rambaud, Julien Chauvet,
Jean-Michel Rieuphyrout, Marie Guégan,
Christophe Bertaud.

ISSN 1252 - 7963

